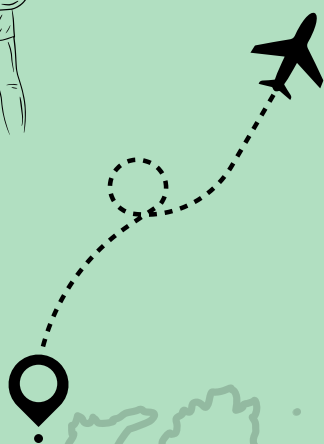
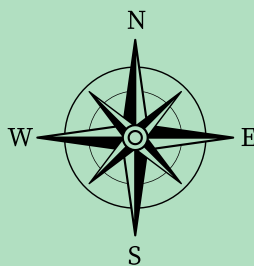
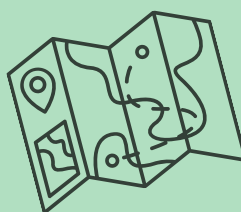
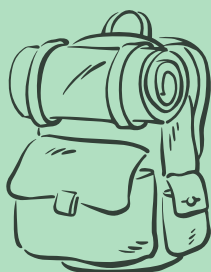




GUIDE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

*L'étranger pour les étudiants en
ergothérapie*



Chers étudiants,

Bienvenue dans ce guide de la mobilité internationale, conçu spécifiquement pour vous, futurs ergothérapeutes. L'ergothérapie est une profession dynamique et essentielle, axée sur le bien-être et l'autonomie des individus. En tant qu'étudiants, vous êtes à un tournant passionnant de votre parcours, où les opportunités d'apprentissage au-delà des frontières peuvent enrichir votre expérience académique et professionnelle.

La mobilité internationale offre une multitude d'avantages : découvrir de nouvelles approches cliniques, comprendre différentes cultures et systèmes de santé, et développer des compétences interpersonnelles inestimables. En tant qu'ergothérapeutes, votre capacité à adapter vos interventions aux besoins variés des patients sera renforcée par ces expériences diversifiées.

Ce guide est votre compagnon pour naviguer dans les opportunités de stage et d'échanges internationaux. Chaque expérience est unique et constitue une chance d'élargir votre horizon tout en contribuant à votre développement personnel et professionnel.

Nous vous encourageons à saisir ces opportunités avec enthousiasme et curiosité. Que ce soit en Europe, en Amérique, en Asie ou ailleurs, chaque destination vous ouvrira les portes d'une nouvelle façon de voir le monde, de comprendre les besoins des personnes et d'améliorer vos compétences.

Ensemble, engageons nous sur ce chemin enrichissant qui, nous l'espérons, vous conduira vers des carrières épanouissantes et impactantes.



CITATION

« L'éducation est l'arme la plus puissante que vous pouvez utiliser pour changer le monde. » — Nelson Mandela.

« Rien n'est impossible, seules les limites de nos esprits définissent certaines choses comme inconcevable. » — Marc Levy



Sommaire

I. INTRODUCTION

Glossaire 1

Introduction 2

PARTIE 1 : UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS SA GLOBALITÉ, ÇA CORRESPOND À QUOI ? 3

1 - Les différentes possibilités 4

• *Les semestres* 4

• *Les stages* 5

2 - La préparation du projet 6

• *Où partir ?* 6

• *La sécurité avant tout* 6

• *La langue du pays* 6

• *Les conventions de stage* 7

• *Le portfolio à l'étranger* 7

3- Les tips avant l'aventure 8

• *Le budget* 8

• *Les papiers d'identité* 8

• *Le logement* 9

• *Les assurances* 9

• *Les aides financières (1)* 10

• *Les aides financières (2)* 11

• *Les sites utiles* 12



Sommaire

PARTIE 2 : ZOOM SUR LES MODALITÉS DE DEPARTS 13

DES DIFFÉRENTS IFE DE FRANCE 14

◦ ADERE	15
◦ Alençon	16
◦ Amiens	17
◦ Assas	18
◦ Berck sur mer	19
◦ Besançon	20
◦ Bourges	21
◦ Bordeaux	22
◦ Clermont- Ferrand	23
◦ Créteil	24
◦ Evreux - La Musse	25
◦ Grenoble	26
◦ La Garde	27
◦ La Réunion	28
◦ Laval	29
◦ Lille	30
◦ Limoges	31
◦ Lyon	32
◦ Marseille	33
◦ Montpellier	34
◦ Mulhouse	35
◦ Meulan les Mureaux	36
◦ Nancy	37
◦ Nevers	38
◦ Poitiers	39
◦ Rennes	40
◦ Rouen	41
◦ Toulouse	42
◦ Tours	

Glossaire

AFEP : Association Fédérative des Etudiants de Poitiers
AFJEM : Association Fédérative des Jeunes et des Etudiants du Mans
AGATE : Association Générale des Associations Tourangelles Etudiantes
AGEM : Association Générale des Etudiants de Montpellier
AGEMP : Association Générale Etudiante de Midi-Pyrénées
AGEP : Association Générale des Etudiants de Paris
AMI : Aide à la Mobilité Internationale
ATENA : Association Territoriale des EtudiaNts Aquitains.
BAF : Bureau des Associations Franc-comtoises
CV : Curriculum Vitae
CVEC : Contribution de Vie Etudiante et de Campus
FAEP : Fédération des Associations Etudiantes Picardes
FAHB : Fédération des Associations de Haute-Bretagne
FAMI : Fédération Aix-Marseille Interasso
FCBN : Fédération Campus Basse-Normandie
FédéA : Fédération étudiante d'Auvergne
Fédélor : Fédération étudiante de Lorraine
FEDER : Fédération des Etudiants Rouennais
Fedet : Fédération des étudiants Toulonnais
FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes
GAELIS : Groupement des Associations et Elus étudiants, Indépendant et Solidaire
GALILLE : Groupement des Associations LILLOises Etudiantes
IAUVSQ : InterAssos Université Versailles Saint-Quentin
IFE : Institut de Formation en Ergothérapie
MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
RIB : Relevé d'Identité Bancaire
SSR : Soin de Suite et de Rééducation

Introduction

La mobilité internationale représente une expérience unique et enrichissante en tant qu'étudiant en ergothérapie.

Effectuer un stage ou un semestre dans notre cursus scolaire ne permet pas simplement de voir du pays. Ces échanges sont sources de découvertes culturelles mais également d'échanges sur les diverses approches thérapeutiques possibles de notre métier. Pratiquer dans des environnements variés et en interagissant avec des pairs internationaux est un enrichissement unique. Une mobilité internationale est une chance unique de pouvoir élargir son état d'esprit et de faire évoluer son raisonnement pour se permettre des accompagnements complets et individualisés.

L'ergothérapie repose sur une compréhension approfondie des besoins des individus et chaque culture apporte une perspective différente en termes d'accompagnement et de connaissances.

En vous engageant dans une expérience internationale, vous vous préparez à explorer de nouveaux horizons et surtout à enrichir votre parcours en tant que futur ergothérapeute.

Ce guide abordera un maximum de sujets, depuis le choix des destinations jusqu'aux démarches administratives et à la préparation du voyage et de la vie quotidienne à l'étranger.

Si l'expérience vous intéresse, préparez vous à plonger dans une aventure qui transformera non seulement votre parcours d'étudiant mais aussi votre vision du monde en tant qu'ergothérapeute !

Bonne lecture et bon voyage !

PARTIE 1

**Une mobilité internationale
dans sa globalité, ça
correspond à quoi ?**

1

Les différentes possibilités

Il existe 2 possibilités de réaliser une mobilité internationale dans les études en ergothérapie :

- les semestres
- les stages

Les semestres

Certains Instituts de Formation en Ergothérapie (IFE) peuvent proposer de réaliser plus qu'un stage à l'étranger mais plutôt un semestre entier, soit 5 à 6 mois. Si une convention entre l'IFE/l'université en France et une université étrangère est établie, des possibilités d'échanges internationaux sont ouvertes.

Les recherches de stages/universités sont à réaliser par l'étudiant pour une très grande majorité des IFE si aucune convention n'est déjà établie.

Partir pendant un semestre entier exige de la préparation en amont avec beaucoup de démarches administratives à effectuer auparavant. Il faut généralement s'y prendre 6 mois à 1 an en avance.

Les démarches restent dans la globalité similaires à celles pour un stage à l'étranger. Pour réaliser un semestre, il faudra avoir en plus un accord avec une université étrangère qui accepte de vous accueillir pendant les périodes de cours. Il faut généralement que le pays ait la même durée pour les études en ergothérapie que la France, soit 3 ans.

Les stages

Partir pendant un semestre entier peut paraître beaucoup ou tout simplement ne pas être réalisable. Vous voulez tout de même vivre l'expérience de l'étranger ? Pas de soucis, si la motivation de partir ne vous quitte pas, vous pouvez envisager de partir pour un stage. En effet, les IFE proposent également de partir le temps d'un stage soit de 1 mois à 2 mois. Les stages pour une durée de 1 mois sont moins fréquents mais restent possibles dans certains IFE.

Pour avoir les informations concernant les départs à l'étranger pendant les études d'ergothérapie, on vous détail tout dans ce guide.

Comment trouver une structure ?

Cela dépend des liens que peuvent avoir l'IFE avec les universités étrangères.

Si l'IFE a des conventions avec des universités étrangères, ce sont ces dernières qui proposent les différents lieux de stage possible. Si vous avez une idée du pays dans lequel vous voulez partir, l'institut peut également vous aider dans la recherche de structures.

En revanche, si l'IFE n'a pas de lieux à vous proposer, ça sera à vous de faire les premières démarches. Dans ce cas, une recherche en fonction du domaine dans lequel vous souhaitez faire le stage sera préférable.

2

La préparation du projet

Où partir ?

Effectuer une mobilité internationale est une opportunité parfaite pour découvrir la pratique de l'ergothérapie à l'étranger. En revanche, la grande question reste : Où partir ? Sauf partenariat entre votre IFE et un pays étranger, vous êtes libre de choisir le pays dans lequel vous souhaitez effectuer votre mobilité. Cependant, l'ergothérapie n'est pas la même dans le monde entier et certains pays ne peuvent pas accueillir d'étudiants par manque d'ergothérapeutes. Avant de choisir un pays, plusieurs choses sont à prendre en compte. On vous détail tout ça dans la suite de ce guide.

La sécurité avant tout

Effectuer une mobilité internationale est une grande opportunité qu'importe le pays dans lequel vous souhaitez partir.

Cependant, une vigilance est à apporter sur la sécurité au sein du pays dans lequel vous souhaitez effectuer votre départ.

Nous vous recommandons également de vérifier la situation géopolitique du pays.

Vous retrouverez certaines informations sur le site du gouvernement : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>.

La langue du pays

Dans une très grande majorité des cas, les mobilités internationales ont lieu dans des pays francophones. Cependant, vous pouvez partir dans un pays où vous pouvez être confronté à la barrière de la langue. Si tel est le cas, une maîtrise de la langue est appréciable notamment concernant certains termes médicaux pouvant être utilisés régulièrement dans notre métier. Pour vous adresser aux personnes que vous prendrez en charge, il est donc préférable d'avoir une certaine maîtrise de la langue du pays ou de l'anglais, étant une des langues internationales.

Si votre départ à lieu dans un pays francophone, il est tout de même important et recommandé de se renseigner sur les particularités langagières tels que les accents ou le vocabulaire qui peut être spécifique à certaines régions et/ou certains pays.

Les conventions de stage

Il est obligatoire de partir avec une convention/ un accord, signé entre l'IFE/ l'université, le lieu d'accueil à l'étranger et vous. En très grande majorité, ces démarches sont réalisées par les IFE ou les universités auxquelles vos IFE sont rattachés. Certains Instituts disposent déjà de conventions avec certains pays et lieux de stage spécifiques. Dans ces cas-là, le lieu déjà partenaire avec l'IFE vous sera proposé et privilégié pour votre départ.

Pour une grande partie des mobilités, un dossier vous sera demandé, expliquant votre motivation mais également pour vous positionner sur ce lieux de stage.

Si aucune convention n'existe entre votre IFE et un lieu à l'étranger, ce sera donc à vous de prouver dans votre demande et dossier que vos recherches ont été pertinentes et apporterons également un plus à l'IFE.

Le portfolio à l'étranger

Le portfolio est quelque chose de bien français et peut même varier de forme selon les IFE. Dans la majorité des lieux, ce qui vous sera demandé sur place sera différent de ce que l'on peut vous demander en France. Il faudra donc expliquer et obtenir un accord avec votre responsable de stage sur place. Les explications seront principalement sur comment remplir le portfolio et ainsi valider votre stage. Le nombre d'années d'études pouvant varier, certains pays peuvent avoir une exigence plus élevée en termes de travail à fournir.

3

Les tips avant l'aventure

Le budget

La prévision d'un budget est fortement recommandée pour voyager l'esprit serein. Afin d'être le plus précis possible, n'hésitez pas à vous renseigner sur le coût de la vie dans le pays d'accueil. Il est important de prendre en compte les dépenses qui seront effectuées sur place mais également celles que vous aurez en France. Par exemple : votre logement et ses charges mensuelles... N'hésitez pas également à prévoir dans votre budget un petit plus. Non pas pour les activités extérieures que vous ferez mais dans le cas où vous devrez gérer une urgence (retour en France précipité, imprévus de logement, soucis médicaux...)

Les papiers d'identité

Les papiers administratifs les plus importants sont votre carte d'identité et/ou votre passeport. Avant votre départ, assurez vous d'avoir ces documents à jour. Les stages et semestres d'ergothérapie effectués en mobilité internationale ne sont pas concernés par les VISA. Aucune demande n'est donc nécessaire.

Le logement

Plusieurs options de logements sont possibles en fonction de vos préférences, votre budget, etc

- Les résidences étudiantes : elles sont davantage privilégiées lors des semestres et peuvent être incluses dans l'accord passé avec l'université du pays de la mobilité.
- Les logements privés : à votre charge, ces logements peuvent parfois revenir cher et les sites de recherche ne sont pas tous les mêmes. Chaque pays à ses différents sites pour trouver des logements, AirBnB n'existe pas dans certains pays par exemple.
- La colocation : bon moyen pour avoir des contacts dans le pays, les colocations peuvent permettre de réduire les coûts concernant le logement. Il est préférable de passer par des connaissances ou les groupes Facebook étudiants du pays.
- Chez l'habitant : bon compromis pour réduire les coûts des logements également ainsi que s'imprégner de la culture du pays. Certaines applications existent pour réserver des chambres, exemple : HostingPower en Irlande
- Les auberges de jeunesse : solution parfois temporaire le temps de trouver quelque chose de plus permanent, plusieurs auberges sont disponibles dans les différents pays.

Les assurances

Bien souvent, il faut avoir recours à une assurance supplémentaire pour les séjours à l'étranger en tant qu'étudiant.

L'université étrangère peut également vous demander cette assurance.

Pour les départs en Europe, il est fortement recommandé de faire la demande auprès du site de l'assurance maladie (Ameli) pour obtenir la carte européenne d'assurance maladie. Cette carte est valable 2 ans et vous permet de bénéficier de soins à moindre coup en Europe.

Les aides financières (1)



Le programme Erasmus + :

Erasmus + est un programme d'échanges et de partenariats entre 33 pays : les membres de l'Union Européenne, la Norvège, Liechtenstein, l'Islande, la Macédoine du Nord, la Turquie et la Serbie. Les autres pays du monde sont considérés comme des pays partenaires.

L'objectif du programme est de pouvoir renforcer la mobilité étudiante et professionnelle au sein de l'Union Européenne principalement mais aussi dans le monde.

Grâce au système de crédits mis en place par le programme, l'objectif est de pouvoir avoir des diplômes reconnus dans l'ensemble des pays sans nécessairement avoir à passer des équivalences.

Les établissements d'enseignement supérieur ont l'obligation d'être titulaire de la charte Erasmus + pour l'enseignement supérieur. La charte a connu un énorme succès auprès des différents établissements, ce qui a valu son renouvellement jusqu'en 2027.

Le programme Erasmus est également connu pour les bourses qu'il peut fournir aux étudiants en faisant la demande. Ces dernières doivent impérativement être faites via un organisme, soit les universités partenaires. Les étudiants doivent donc effectuer leurs démarches via leurs responsables universitaires/pédagogiques.

Pour pouvoir bénéficier de la bourse :

Vous devez être inscrit dans un établissement d'enseignement secondaire délivrant un diplôme et ce dernier doit être partenaire du programme. La durée de la mobilité doit être comprise entre 2 mois et 1 an.

Le montant versé varie en fonction des pays dans lesquels vous partez. La somme est attribuée lors des commissions organisées par le programme et en collaboration avec chaque université.

Vous retrouverez toutes les informations concernant les bourses sur le site Erasmus + : <https://info.erasmusplus.fr>.

Les aides financières (2)

L'aide AMI :

Le versement de cette bourse se base sur 2 critères :

- Etre bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux ou d'une aide spécifique annuelle
- Préparer un diplôme national correspondant à la compétence du ministère de l'enseignement supérieur

Pour pouvoir bénéficier de la bourse :

Vous devez réaliser un dossier expliquant votre projet à l'étranger. Les candidatures sont étudiées et sélectionnées par l'université ou le responsable de l'établissement.

2 critères sont importants :

- La qualité et l'intérêt pédagogique de votre projet
- La conformité avec la politique internationale de l'établissement/université

Site internet : [Aide AMI](#)

Les autres aides :

De nombreuses aides à la mobilité internationale sont mises en places :

- Le dossier FSDIE peut être complété
- Les bourses de mobilité des conseils départementaux de votre lieux de résidence
- Les mairies et/ou les comités d'entreprises peuvent parfois verser des aides aux étudiants souhaitant partir en mobilité. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie.
- Les ambassades françaises dans les pays étrangers peuvent également participer à financer votre projet.
- Des bourses spécifiques pour les personnes en situation de handicap existent également auprès des différentes régions de France
- Les bourses Européennes telle que la Bourse du Conseil de l'Europe peuvent également être demandées.

Effectuer une mobilité internationale reste une expérience unique qui peut avoir un certain coût alors n'hésitez pas à vous renseigner sur les différentes aides pouvant vous aider dans votre projet.

Les sites utiles

Liste de sites pouvant vous aider lors de la création de votre projet ou sur place. Cette liste n'est pas exhaustive.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche (MESR)

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

AMELI

Service public français

Ambassade du pays de départ : Les Ambassades françaises dans le monde

ERASMUS +

Centre des liaisons européennes et internationale de sécurité sociale (CLEISS)

PARTIE 2

Zoom sur les modalités de départs des différents IFE de France



Lieux de départ possibles actuellement :

- Canada
- Cambodge
- Equateur
- Europe en général
- Madagascar
- Polynésie



Les stages

L'IFE d'ADERE vous aidera pleinement dans l'ensemble des démarches administratives pour pouvoir réaliser vos projets de mobilité. Un dossier sera à constituer avec une lettre de motivation et une explication de votre projet. Vous serez également sollicité pour réaliser des entretiens afin de montrer votre intérêt pour les stages à l'étranger. Pendant votre voyage et à votre arrivée, il vous sera demandé de réaliser un rapport de stage à destination de vos responsables mais aussi des autres étudiants.

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE d'ADERE. L'IFE reste cependant ouvert aux propositions.

Au sein de l'IFE d'ADERE, les stages à l'étranger sont possibles dans l'ensemble des pays de l'Europe grâce à son partenariat avec Erasmus +, de préférence lors du semestre 4. Il est également possible de proposer d'autres lieux de départ si vous le souhaitez.

Chaque année, 10% des étudiants partent faire une mobilité.

L'IFE a également un partenariat avec l'université de Montréal.

Financements possibles



➔ Aide régionale mobilité de l'Île de France. Un dossier est nécessaire pour pouvoir bénéficier de cette bourse.

Liens utiles

[Stages à l'étranger avec l'IFE d'ADERE](#)
[Bourse mobilité Île de France](#)



Lieux de départ possibles actuellement :

- Canada



Les stages

Pour les démarches administratives, l'institut se charge de réaliser les conventions avec les universités d'accueil.

Les démarches pour trouver les lieux de stage sont à réaliser par la personne souhaitant partir. Les premiers contacts se font également entre l'étudiant et les structures. Une fois la validation de ces derniers, l'étudiant transmet à l'IFE pour la création de la convention.

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE d'Alençon. Cela n'est pas envisagé pour le moment.

Au sein de l'IFE d'Alençon, les départs en stage à l'étranger sont possibles. Cependant, l'IFE ne présente pas les possibilités lors des choix de stage. Cela se fait via des sollicitations des étudiants qui souhaitent partir.

Financements possibles



- ➔ Bourse versée par la région pour les déplacements, l'hébergement et la restauration.
- ➔ Dispositif Pass Monde études supérieures, financé par la région Normandie. Il s'agit d'un appui financier pour les projets de mobilités internationales réalisés par les étudiants.

Liens utiles

Fédé T : [FCBN](#)

[Pass Monde Normandie](#)

[Bourses disponibles pour la région Normandie](#)

AMIENS



L'IFE d'Amiens ne propose actuellement pas de mobilité internationale. Aucun départ n'a été effectué pour le moment mais l'IFE et l'université restent ouverts à des propositions.



Les stages

Les semestres



Financements possibles



Liens utiles

Fédé T : [FAEP](#)



Lieux de départ possibles actuellement :

- Allemagne
- Belgique
- Canada
- Espagne
- Suisse



Les stages

Afin de constituer le dossier, de nombreux documents seront demandés :

- Carte d'identité valide
- Assurance de responsabilité professionnelle
- Assurance de responsabilité civile vie privée
- Assurance rapatriement décès
- Carte européenne de santé
- Extrait de casier judiciaire
- Un RIB
- Un CV en anglais ou dans la langue du pays
- Une lettre de motivation en anglais ou dans la langue du pays

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE d'Assas.

Les stages à l'étranger à l'IFE d'Assas sont proposés pour la 2ème et la 3ème années. Des départs ont déjà eu lieu en Belgique et en Espagne. Pour les départs avec Erasmus +, ils ont regroupé les trois instituts de : kinésithérapie, de podologie et d'ergothérapie. Les stages sont bien évidemment différents mais les démarches sont regroupées.

Financements possibles



➔ Bourse Erasmus + : montant déterminé par ces derniers. Somme aux alentours de 1 000€ pour un départ de 2 mois.

➔ L'IFE n'a pas d'aide au financement pour les mobilités hors Europe. Toutes les dépenses seront donc à la charge de la personne.

Liens utiles

Fédé T : [AGEP](#)

[Préparer son voyage avec l'IFE d'Assas](#)

BERCK SUR MER



L'IFE Berck sur Mer ne propose actuellement pas de mobilité internationale. Aucun départ n'a été effectué pour le moment mais l'IFE et l'université restent ouverts à des propositions.



Les stages

Les semestres



Etant rattaché à l'IFE de Lille ainsi qu'à son université, l'IFE de Berck sur Mer dispose des mêmes conventions. Cependant, aucune mobilité n'a encore vu le jour.

Financements possibles



- ➔ Bourse Mobillex : versée par l'université de Lille. Le dossier de candidature est à récupérer auprès de l'IFE.
- ➔ Bourse Mermoz : aide à la mobilité internationale versée par la région Haut de France.

Liens utiles

Fédé T : [GALILLE](#)

[Mobillex](#)

[Aides de l'université de Lille](#)



L'IFE de Besançon ayant été ouvert en 2020, aucun départ n'a été effectué pour le moment mais l'IFE et l'université Bourgogne Franche-Comté restent ouverts à des propositions.

Les stages

Les semestres



Financements possibles



Liens utiles

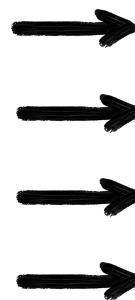
Fédé T : [BAF](#)



L'IFE de Bourges ayant ouvert pour la rentrée 2023, aucun départ n'a été effectué pour le moment mais l'IFE et l'université restent ouverts à des propositions.



Financements possibles





Lieux de départ possibles actuellement :

- Province du Québec
- Montréal



Les stages

Au sein de l'université de Bordeaux, l'ensemble des démarches administratives passent par le Bureau mobilité internationale qui saura vous guider dans l'ensemble de vos démarches. Les demandes sont à effectuer en début d'année ou l'année précédente si votre demande est pour le début d'année.

Une adresse mail a été mise à disposition pour échanger sur les mobilités : mobilites@nouvelle-aquitaine.fr

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE de Bordeaux.

Pour l'IFE de Bordeaux, il est possible de réaliser des stages à l'étranger pour le semestre 6.

A savoir : l'IFE ne fait pas la promotion de cette possibilité. Les étudiants déjà partis sont les premiers à faire la promotion de ce stage.

Financements possible



- ➔ Dispositif AquiMob : Aide financière proposée par la région Nouvelle-Aquitaine, par dossier valable que pour certains pays.
- ➔ Dispositif MDNA pour les mobilités d'études ou de stages.
- ➔ Aide du Conseil régional : basée sur des critères sociaux, elle est versée à la semaine et peut être accordée suite à une demande via le dispositif MDNA

Liens utiles

Fédé T : [ATENA](#)

[Dispositif AquiMob](#)

[Les aides en Nouvelle-Aquitaine](#)

[Mobilités à l'université de Bordeaux](#)

CLERMONT-FERRAND



Lieux de départ possibles actuellement :

- Europe
- Québec



Les stages

Il est important dans un premier temps, d'échanger sur votre projet avec vos responsables afin de vérifier la faisabilité de ce dernier. Il vous faudra par la suite préparer un budget afin de pouvoir constituer votre dossier.

Une fois votre stage trouvé par vos propres moyens, l'IFE se chargera de réaliser les conventions avec votre lieu de départ. Le formulaire MoveOn est également obligatoire afin de faire valoir votre mobilité sortante dans votre cursus.

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE de Clermont-Ferrand

En plus du programme Erasmus, l'université de Clermont Ferrand dispose de nombreux liens et a ainsi créé des programmes d'échanges bilatéraux. Ces derniers sont situés sur les 5 continents, ce qui permet une diversité importante pour d'éventuels terrains de stage ou de semestre. N'hésitez pas à participer à la journée de la mobilité internationale, organisée chaque début d'année.

Financements possibles



- ➔ Bourse de la région Auvergne Rhône Alpes (BRMIE) : l'ensemble des démarches sont à réaliser sur internet, avant votre départ.
- ➔ Bourse de la ville de Clermont-Ferrand : le dossier sera à remettre à votre responsable de stage.

Liens utiles

Fédé T : [FédéA](#)

[Bourses possibles pour Clermont-Ferrand](#)



L'IFE de Créteil ne propose actuellement pas de mobilité internationale. Aucun départ n'a été effectué pour le moment.

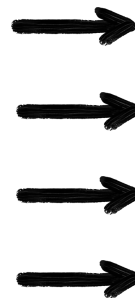


Les stages

Les semestres



Financements possibles



EVREUX – LA MUSSE



Lieux de départ possibles actuellement :

- Belgique
- Canada
- Europe
- Suisse



Les stages

Un dossier est à constituer à destination de l'université de Rouen. Une lettre de motivation avec CV montrant votre détermination sera à fournir en plus de l'ensemble des documents administratifs. Avoir des contacts préalables sur place sera un plus à votre dossier. L'IFE sera simplement en charge de la création de la convention.

Les semestres

Les démarches sont à prévoir 6 mois à l'avance minimum afin de pouvoir contacter les universités potentielles pouvant vous accueillir. Une justification pourra vous être demandée concernant le financement du départ afin de déterminer si vous pourrez subvenir seul à vos besoins.

Pour l'IFE de La Musse, il est possible de réaliser des stages à l'étranger à partir de la 2ème année. Les semestres sont proposés à partir de la 3ème année.

Des mobilités de stage ont eu lieu à Tahiti en 2023-2024.

Une mobilité de semestre a eu lieu en Suisse en 2022-2023.

Les options sont présentées en début d'année scolaire.

Financements possibles



- ➔ Bourse Erasmus + si départ en Europe
- ➔ Aide du FSDIE pour les mobilités d'études ou stages à l'étranger.
- ➔ Dispositif Pass Monde études supérieures, financé par la région Normandie. Il s'agit d'un appui financier pour les projets de mobilités internationales réalisés par les étudiants.

Liens utiles

Fédé T : [Facebook de la FEDER](#)

[Pass Monde Normandie](#)

[Bourses disponibles pour la région Normandie](#)

GRENOBLE



L'IFE de Grenoble ne propose actuellement pas de mobilité internationale. Aucun départ n'a été effectué pour le moment.

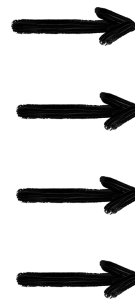


Les stages

Les semestres



Financements possibles



LA GARDE



Lieux de départ possibles actuellement :

- Suisse



Les stages

L'ensemble des modalités administratives sont réalisées par les responsables de stage au sein de l'IFE et de l'université de Toulon-Nice.

Les stages peuvent être trouvés par l'étudiant si celui-ci a déjà réalisé les démarches. Si cela n'est pas le cas, l'IFE vous accompagnera pour chercher une structure de stage.

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE de La Garde, ces derniers sont cependant possibles avec l'université.

L'IFE de la Garde a obtenu une convention avec l'institut basé à Lausanne en Suisse. Les mobilités sont orientées vers ce pays dans un premier temps. L'IFE reste cependant ouvert à d'autres propositions.

Financements possibles



- ➔ Programme régional à la mobilité internationale étudiante (PRAME) : bourse pour les stages hors Europe.
- ➔ Aide régionale à la mobilité internationale études (ARMIE) : bourse versée par la région pour les stages hors Europe.

Liens utiles

Fédé T : [Fedet](#)

[Bourses possibles IFE La Garde](#)

LA REUNION



L'IFE de la Réunion ne propose actuellement pas de mobilité internationale. Aucun départ n'a été effectué pour le moment mais l'IFE et l'université restent ouverts à des propositions. Pour les étudiants à la Réunion, les stages en France métropolitaine sont cependant possibles et ne compte pas comme une mobilité internationale.



Les stages

Les semestres



Financements possibles



- Les aides Erasmus + sont également possibles pour le corps estudiantin de la Réunion.
- L'université de la Réunion propose également des aides aux mobilités internationales.

Liens utiles

[Aides à la mobilité](#)



Lieux de départ possibles actuellement :

- Allemagne
- Belgique
- Europe
- Suisse (convention en cours de création)



Les stages

Plusieurs critères d'éligibilité sont nécessaires afin de pouvoir déposer une candidature. Le dossier devra comprendre : une lettre de motivation et un CV en français et dans la langue du pays de départ. La fiche d'inscription mobilité disponible et le projet de mobilité Erasmus en français sont disponibles sur le site de l'IFE. Un suivi est réalisé avant, pendant et après la mobilité.

Une adresse mail est mise à disposition sur le site de l'IFE afin d'obtenir davantage de réponses :

mobilite.internationale@chlaval.fr.

La responsable en charge des stages est également disponible pour vous aider dans les démarches :

delphine.lemoinemanceau@chlaval.fr

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE de Laval, ces derniers sont cependant possibles.

A Laval, une convention Erasmus + a été établie. Les départs en stage sont possibles aux semestres 4 et 5. Les possibilités sont présentées au début du semestre 2. De nombreux départs ont eu lieu en Allemagne et en Belgique en 2023-2024. Les partenariats sont réalisés avec les lieux de stages : hôpitaux et/ou centre de rééducation principalement.

Financements possibles



➔ Bourse Erasmus + si départ en Europe

➔ Aide à la mobilité par le département de la Mayenne. Sont éligibles les étudiants dont au moins 1 des parents habite en Mayenne.

Liens utiles

Fédé T : [AFJEM](#)

[Préparer sa mobilité avec le CH de Laval](#)

[Aide à la mobilité par le département Mayenne](#)

[Aides de la région Pays de la Loire](#)



Lieux de départ possibles actuellement :

- Congo
- Sénégal



Les stages

L'ensemble des démarches sont à réaliser auprès de l'IFE. Un dossier est à monter afin de décrire le projet que vous mettez en place. Les contacts sont fournis par l'IFE, une lettre de motivation sera cependant nécessaire pour valider votre dossier.

Le responsable de stage et les responsables pédagogiques sont chargés des contacts et de la création des conventions avec les associations dans lesquelles les stages sont possibles.

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE de Laval, ces derniers sont cependant possibles.

Chaque année, 2 personnes peuvent partir en stage au Congo et 2 personnes au Sénégal. Un partenariat avec l'université de Laval au Québec était existant avant la COVID. Cependant, celui-ci peut être renouvelé si certains étudiants sont intéressés. Les départs ont lieu seulement lors des semestres 5 et 6.

Financements possibles



- ➔ Bourse Mobillex : versée par l'université de Lille. Le dossier de candidature est à récupérer auprès de l'IFE.
- ➔ Bourse Mermoz : aide à la mobilité internationale versée par la région Haut de France.

Liens utiles

Fédé T : [GALILLE](#)

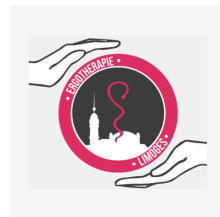
[Moblilex](#)

[Aides de l'université de Lille](#)



Lieux de départ possibles actuellement :

- Suisse
- Roumanie



Les stages

L'IFE se charge uniquement de réaliser les conventions avec le lieu de départ. L'ensemble des démarches sont à réaliser par la personne qui souhaite partir. Les lieux de stage sont à chercher par vos propres moyens. Avoir des contacts sur place peut également vous permettre de faire valider votre projet plus facilement.

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE de Limoges. Ces derniers ne sont pas proposés pour le moment.

Depuis la création de l'IFE de Limoges, seulement une mobilité internationale a pu voir le jour. Elle a eu lieu en Suisse au semestre 6 2023. Lors de la présentation en début d'année, seulement les départs en Roumanie sont présentés. Cependant, ces derniers n'ont jamais été réalisés.

Financements possibles



- ➔ Dispositif régional d'aide à la mobilité de la région Nouvelle-Aquitaine. Dossier à réaliser via MOBILIM.
- ➔ Bourse Eurorégionale si départ en Espagne et au Pays-Basque en Espagne

Liens utiles

[Les aides en Nouvelle-Aquitaine](#)
[Aides de l'université de Limoges](#)



Lieux de départ possibles actuellement :

- Montréal (Canada)
- Ottawa (Canada)



Les stages

Pour les départs au Canada notamment, un CV et une lettre de motivation sont à fournir au responsable pédagogique en charge des troisièmes années. L'ensemble des démarches en lien avec le Canada sont réalisées par l'IFE, qui se charge de fournir les conventions. L'IFE fait également le choix des étudiants pouvant partir ou non. Le portfolio, les résultats et la lettre de motivation seront examinés. Une fois la demande acceptée, l'étudiant choisi le type de structure et non un lieu précis. L'université de Montréal attribuera par la suite un lieu de stage à l'étudiant.

La personne en charge des stages reste disponible pour vous aider dans vos démarches administratives : catalina.baumgartner@univ-lyon1.fr.

Les semestres

Aucun semestre n'a été effectué au sein de l'institut. Ces derniers ne sont pas proposés n'ont plus pour le moment.

Lors du stage du semestre 6, l'IFE propose un lieu de départ : l'université de Montréal au Canada. Une place est également disponible dans un SSR à Ottawa. Ce stage se fait dans un programme d'échange avec des étudiants canadiens venant en France. L'IFE reste ouvert à des propositions de départs au sein de l'Europe également.

Financements possibles



➔ Aide de la région Rhône-Alpes : Explo'RA sup. Demande à effectuer avec l'IFE. Une justification du départ avec rapport de stage sera demandée par la suite.

➔ Allocation relations internationales fournie par l'université Lyon 1 pour les personnes n'ayant pas reçu d'autres aides financières.

Liens utiles

Fédé T : [GAELIS](#)

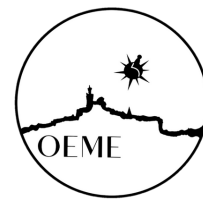
[Explo'RA sup](#)

MARSEILLE



Lieux de départ possibles actuellement :

- Allemagne
- Belgique
- Canada
- Espagne
- Etats-Unis
- Italie
- Suisse



Les stages

Pour constituer vos dossiers, seront nécessaires : vos relevés de notes universitaires, un CV, une lettre de motivation et un projet de contrat d'étude listant vos choix des pays dans lesquels vous souhaitez partir. L'IFE propose un catalogue de destinations mais les départs hors catalogue sont possibles. Par la suite, il faudra vous inscrire sur le portail des mobilités de l'université. La dernière étape est la création du dossier partenaire avec l'université d'accueil. C'est cette dernière qui validera définitivement votre départ ou non.

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE de Marseille. L'IFE est cependant ouverte aux propositions.

L'IFE de Marseille propose des départs en 2ème et 3ème année. Des partenariats sont créés avec l'université de Lausanne en Suisse et University of Southern California aux Etats-Unis. D'autres universités étrangères sont également en partenariat avec l'IFE. Le mois de l'international en octobre est organisé par l'université et vous permet de vous renseigner sur les mobilités via des réunions et des conférences faites sur le campus.

Financements possibles



- ➔ Bourse mobilité internationale proposée par la ville de Marseille.
- ➔ Bourse études PRAME de la Région Sud.
- ➔ Bourse mobilité sortante TIGER d'AMU.
- ➔ Bourse Plan Mobilité Sortante (PMS), en cours de révision actuellement.

Liens utiles

Fédé T : [FAMI](#)

[Aides présentées par l'université de Marseille](#)

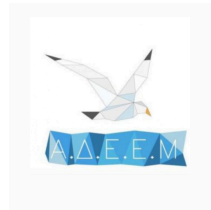
[Les démarches pour les mobilités](#)

MONTPELLIER



Lieux de départ possibles actuellement :

- Belgique
- Espagne
- Maroc
- Suisse
-



Les stages

Que cela soit avec Erasmus + ou hors programme Erasmus, il est nécessaire de monter un dossier pour montrer ses motivations et des explications de pourquoi vous avez choisi tel pays et de faire une mobilité. Par la suite, un entretien sera fait avec le responsable pour valider votre projet. L'étudiant doit par la suite chercher son terrain de stage. Une fois validation de la part du lieu de départ, la convention est faite par l'IFE.

Pour Erasmus +, votre dossier doit passer devant la commission permanente du programme afin de pouvoir, si possible, vous accordez des bourses.

L'IFE a réaliser une fiche complète vous permettant de connaître les démarches à effectuer.

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE de Montpellier. Ils sont cependant possibles et vivement encouragés.

A partir du semestre 2 et ce jusqu'à la fin de vos 3 années, il est possible de réaliser des stages ou semestres à l'étranger. L'IFE est partenaire de la charte Erasmus + 2021-2027 offrant une possibilité de mobilité dans toute l'Europe. Une convention avec la Swiss European Mobility Programme (SEMP) est en cours de création. Une convention avec le Canada a été formalisée en 2023.

Financements possibles



➔ Bourse études PRAME de la Région Sud.

➔ Euro-campus : bourse pour les départs en Catalogne et aux Baléares.

Liens utiles

Fédé T : AGEM

[Infos sur les mobilités à l'IFE de Montpellier](#)



Lieux de départ possibles actuellement :

- Belgique
- Luxembourg
- Suisse

Les stages

Une personne référente des stages et des mobilités internationale est disponible pour vous aider dans vos démarches administratives.

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE de Mulhouse.

Pour l'IFE de Mulhouse, les stages à l'étranger ne sont pas présentés par l'institut. Aucun départ n'a pour l'instant été recensé. Cependant, des stages sont proposés lors du listing des stages.

Financements possibles



Bourse Grand Est : pour tous les étudiants sans condition de ressources.

Liens utiles

[Aides mobilités Grand Est](#)

[Partir avec l'université Haute Alsace](#)



Lieux de départ possibles actuellement :

- DOM-TOM français

Les stages

Lors de la présentation des stages, il vous sera demandé de faire plusieurs choix sur les mobilités que vous souhaitez effectuer. Il vous sera demandé de monter un projet avec vos motivations, une fiche de pré-inscription et un test de langue. Dans votre projet devra figurer une partie au pays d'accueil, à votre motivation et à l'organisation de votre départ. Un détail des informations concernant votre stage tel que les objectifs vous sera également demandé.

A la fin de votre mobilité, il vous sera demandé d'effectuer un retour d'expérience auprès des autres promotions de l'institut.

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE de Meulan-les-Mureaux.

A l'IFE de Meulan les Mureaux, les stages à l'étranger sont possibles du semestre 2 au semestre 6.

Les mobilités de stage ont pour le moment, seulement eu lieu dans les DOM-TOM français.

Plusieurs destinations sont proposées lors du choix des stages. Une demande hors catalogue est également possible.

Financements possibles



➔ Bourse mobilité proposée par le département des Yvelines : pour les jeunes de 15 à 25 ans.

Liens utiles

Fédé T : [IAUVSQ](#)

[Guide des démarches à faire](#)

[Aides par le département des Yvelines](#)



Lieux de départ possibles actuellement :

- Luxembourg
- Malte
- Québec
- Suisse



Les stages

Si vous êtes intéressés par la présentation lors de la 1ère année, vous devez envoyer une lettre de motivation au directeur. Par la suite, un entretien individuel aura lieu entre janvier et février. Une épreuve écrite et oral en anglais sera à passer courant mars. Les résultats seront annoncés aux étudiants ayant fait une demande avant juin. Il est également nécessaire de ne pas avoir de rattrapage du S1.

Une formatrice référente des stages Erasmus reste disponible pour vous guider dans vos demandes de bourses pour votre mobilité ainsi que le reste des démarches administratives.

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE de Nancy.

Au cours de la 3ème année, les étudiants de l'IFE de Nancy, ont la possibilité de partir en mobilité internationale. Celui au Québec n'est cependant pas possible à chaque année. Les lieux à l'étranger sont proposés lors du choix des stages en 2ème année.

Financements possibles



- ➔ Aide à la mobilité délivrée par la région : dossier à rédiger une fois la date de mobilité validée par l'IFE.
- ➔ AMOBUL : réservée aux étudiants non boursiers, l'aide est versée par l'université de Lorraine.

Liens utiles

Fédé T : [Fédélor](#)

[Demande de l'aide régionale](#)

NEVERS



L'IFE de Nevers ne propose actuellement pas de mobilité internationale. Aucun départ n'a été effectué pour le moment mais l'IFE et l'université restent ouverts à des propositions.



Les stages

Les semestres



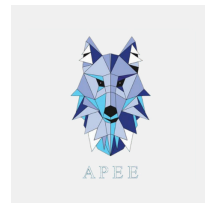
Financements possibles





Lieux de départ possibles actuellement :

- Belgique



Les stages

Les démarches administratives sont à effectuer par l'étudiant. Peu de mobilités ont eu lieu pour le moment. Lors de départs précédents, les lieux de stages ont été cherchés par les étudiants souhaitant partir. Il est préférable d'anticiper environ 1 an à l'avance pour réaliser l'ensemble des démarches et pouvoir créer son projet sereinement.

La création des conventions se fait par l'IFE une fois le lieu de stage trouvé par l'étudiant.

Les responsables pédagogiques restent disponibles pour vous aider dans la création de votre projet.

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE de Poitiers.

En deuxième et troisième années, les étudiants de l'IFE de Poitiers ont l'occasion de pouvoir partir en mobilité à l'étranger. La Belgique est pour le moment le seul pays où cela a été effectué.

L'IFE a obtenu la charte Erasmus + 2021-2027 permettant aux étudiants de pouvoir bénéficier de mobilités internationales en Europe.

Financements possibles



➔ Dispositif MDNA pour les mobilités d'études ou de stages.

➔ Aide du Conseil régional : basée sur des critères sociaux, elle est versée à la semaine et peut être accordée suite à une demande via le dispositif MDNA

Liens utiles

Fédé T : [Facebook AFEF](#)

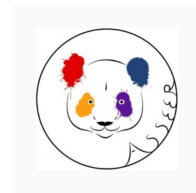
[Les aides en Nouvelle-Aquitaine](#)

RENNES



Lieux de départ possibles actuellement :

- Australie
- Bénin
- Canada
- Etats-Unis
- Europe
- Nouvelle-Zélande
- Sénégal
- Togo



Les stages

L'institut vous accompagne tout au long de vos démarches administratives.

Les conventions et les partenariats sont également gérés par l'IFE.

Une fois votre mobilité terminée, un retour d'expérience vous sera demandé afin de partager votre expérience avec les autres promotions.

Le service des relations internationales reste disponible pour vous aider et répondre à vos questions :

relationsinternationales@ifpek.org

Les semestres

Les semestres sont possibles et proposés par l'IFE de Rennes. Aucun n'a été pour le moment réalisé en ergothérapie.

L'IFE de Rennes propose de nombreux lieux de mobilité internationale grâce à ses nombreux partenaires et à la charte Erasmus +.

Les mobilités sont proposées lors du choix des stages. Elles sont possibles à partir du semestre 2.

Financements possibles



- ➔ L'IFE de Rennes n'est pas habilité à délivrer l'AMI.
- ➔ Bourse B-Monde : versée par la région Bretagne pour les projets jeunes ou les mobilités collectives.
- ➔ B-Mouve : pour les mobilités en Europe des formations sanitaires et sociales.

Liens utiles

Fédé T : [FAHB](#)

[Les mobilités à l'IFPEK](#)

[B-Monde projet jeune](#)

[B-Mouve](#)



Lieux de départ possibles actuellement :

- Allemagne
- Belgique
- Estonie
- Grèce



Les stages

Pour l'ensemble des démarches administratives, l'IFE de Rouen vous apporte un soutien. Les responsables pédagogiques vous aident tout au long de la création de votre projet. Une personne est également en charge des mobilités internationales au sein de l'IFE.

Les demandes de bourses peuvent être réalisées au moins un mois avant le départ. Vous pouvez cependant anticiper en faisant la demande jusqu'à un an avant la mobilité.

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE de Rouen mais cela reste une possibilité avec l'université.

A l'IFE de Rouen, les stages sur les semestres 4 et 5 sont privilégiés pour les départs en stage à l'étranger.

Des connexions entre l'université de Rouen et les universités de Grèce, d'Estonie et de Belgique ont été créées. L'IFE propose également des mobilités dans l'ensemble de l'Europe grâce à la convention Erasmus + établie avec l'université de Rouen.

Financements possibles



➔ Les bourses Erasmus Stage, AMI et FSDIE sont gérées par l'université de Rouen.

➔ Bourse Pass Monde, proposée par la région Normandie. Elle est cumulable avec les autres bourses et s'applique pour un départ minimum de 4 semaines. La somme versée dépend du pays de départ.

Liens utiles

Fédé T : [Facebook de la FEDER](#)

[Les aides possibles avec l'université de Rouen](#)



Lieux de départ possibles actuellement :

- L'ensemble des pays d'Europe
- Bolivie
- Canada
- Chili
- Inde
- Népal
- Pérou



Les stages

Les projets pour les mobilités sont à présenter devant les responsables en juin avant la 3ème année. Un CV et une lettre de motivation par personne sont nécessaires. Un détail de la mission avec des contacts sur place sont également demandés dans le dossier de présentation. Pour les stages hors Europe, les départs se font généralement avec des associations déjà sur place.

Une personne en charge des mobilités internationales reste à votre disposition pour vous aider dans votre projet et réaliser l'ensemble des démarches administratives type conventions. Les demandes de bourses peuvent également être réalisés avec l'aide de l'IFE.

Les semestres

Aucun semestre à l'étranger n'a été réalisé avec l'IFE de Toulouse mais l'IFE reste ouvert aux propositions.

Au sein de l'IFE de Toulouse, les stages à l'étranger sont possibles lors de la 3ème année. L'IFE est en partenariat avec le programme Erasmus +. Les mobilités internationales en général sont également encouragées. Ces projets se font principalement en groupe et au semestre 5, tandis que les départs Erasmus + peuvent se réaliser seul et aux semestres 4 et 5.

Financements possibles



→ Mouv'Occitanie : la région propose plusieurs bourses pour les étudiants en fonction de leurs études/profils. Les dossiers sont à fournir à la région avec l'aide de l'IFE.

→ Le Crous de Toulouse propose également des aides pour les mobilités internationales des étudiants.

Liens utiles

Fédé T : [AGEMP](#)

[Aides Mouv'Occitanie](#)

[Guide d'aide CHU Toulouse](#)

[Aides par Crous Toulouse](#)

TOURS



Lieux de départ possibles actuellement :

- Belgique
- Canada
- Départements d'outre mer
- Equateur
- Espagne
- Luxembourg



Les stages

L'IFE de Tours vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives en se chargeant pour la plupart des stages, des conventions et des assurances. Les contacts sont réalisés par l'IFE également. Les universités étrangères vous proposent par la suite une liste de lieux de stage potentiels pour que vous puissiez faire un choix.

Une personne en charge des mobilités internationales reste à votre disposition pour vous aider dans votre projet.

Les semestres

Grâce à un partenariat avec l'institut d'ergothérapie en Belgique, un semestre peut être effectué au sein de cette université. Les démarches sont à faire auprès de la responsable des mobilités à Tours.

Lors des semestres 4 et 5, l'IFE de Tours offre la possibilité de réaliser un semestre en Belgique ou des stages au sein de l'Europe grâce à de partenariats avec Erasmus + et les universités étrangères notamment Ottawa et Bruxelles. Les possibilités de stage sont présentées lors de la 1ère année par un retour d'expérience des 3ème années.

Financements possible



- ➔ **Mobi-centre** : aide de la région, les démarches sont réalisées maximum 2 mois avant le départ. Bourse gérée par l'institut.
- ➔ **Fonds de Mobilité étudiant** : alimenté par la CVEC et l'université de Tours. Elle est attribuée en fonction de la situation individuelle de chaque étudiant.

Liens utiles

Fédé T : [Facebook AGATE](#)

[Mobi-Centre](#)

[Aides financières 2024-2025](#)



**Guide réalisé par Violette
HERAULT, Vice-Présidente chargée
des Affaires Internationales,
2022-2024**

Vous pouvez nous contacter également sur :



contact@unaee.org



[@unaee_life](https://twitter.com/unaee_life)



[@UNAEE](https://www.facebook.com/UNAEE)



UNAEE – Union Nationale
des Associations des
Etudiants en Ergothérapie



[@UNAEE_ergo](https://www.instagram.com/UNAEE_ergo)